



CONSULTATION DU PUBLIC

Programme Local de Prévention des Déchets et Assimilés

La Communauté de communes Yonne Nord a lancé son **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)**. Le plan d'action de ce programme s'articule autour de plusieurs axes thématiques : prévenir la production de déchets organiques, lutter contre le gaspillage alimentaire, sensibiliser à une consommation responsable, allonger la durée de vie des produits et réduire les déchets ménagers assimilés des acteurs économiques. L'objectif final étant de réduire à la source la quantité de déchets produits.

Ce projet de PLPDMA doit être soumis à la **consultation du public** (Article R 541-41-24 du décret du 10 juin 2015 relatif aux PLPDMA).

Aussi, vous pouvez transmettre votre **avis sur le contenu de ce projet du 28 juillet au 8 septembre 2023**.

Dès la fin de la consultation publique, la CCYN rédigera une synthèse des observations du public et des modifications pourront être apportées au document.

Le Conseil communautaire arrêté le 28 septembre prochain, adoptera le projet.

Vous pouvez prendre connaissance du projet de PLPDMA, en téléchargeant le dossier sur le site de la CCYN.

Il est également consultable en format papier au siège de la CCYN - 52 Faubourg de Villeperrot - 89140 Pont sur Yonne et auprès de votre Mairie aux horaires d'ouverture au public.

Les usagers peuvent faire part de leurs remarques et suggestions

-Par voie électronique à ccyn@ccyn.fr avec en objet du mail « Consultation publique PLPDMA »

-Par courrier, à l'adresse CCYN - 52 Faubourg de Villeperrot - BP19 - 89140 Pont sur Yonne.

Comptant sur votre participation.



Le Président,
Thierry SPAHN